



## **Discours d'ouverture du XVIII<sup>e</sup> Congrès et résumé du rapport d'activité** par le secrétaire général sortant, Didier LOURDEZ

Chers camarades,

Je tiens tout d'abord à tous vous saluer, congressistes, délégués, invités et exposants qui avez répondu présent au XVIII<sup>e</sup> Congrès du Syndicat général du Livre et de la Communication écrite. Je remercie les camarades de l'organisation qui ont œuvré pour nous accueillir dans les meilleures conditions pour la tenue de nos travaux.

Notre congrès se déroule dans un temps fort de lutte interprofessionnelle, alors même que, parallèlement, nous fêtons les 50 ans de Mai 68 et les 90 ans de notre syndicat, qui ne s'appela pas toujours SGLCE, mais qui fut toujours animé par un même principe, à savoir rassembler les travailleurs de nos professions pour défendre leurs intérêts et, au-delà, porter des exigences de progrès social pour tous.

Mais si l'histoire est au rendez-vous, c'est moins pour mettre nos luttes dans des musées que pour renforcer celles que nous menons aujourd'hui. La situation politique, économique et sociale de la France n'était pas la même en 1928, date de création de notre syndicat, qu'en 1968, et celle que nous connaissons aujourd'hui n'a rien non plus de comparable. Mais, derrière les différences, indéniables, se trouvent aussi des logiques similaires. Ces logiques, ce sont celles du capitalisme, animées par une classe sociale et politique prête à tout pour s'enrichir sur l'exploitation des autres, en France comme à l'étranger.

À l'international, les politiques menées en Europe comme dans le reste du monde par les démocraties capitalistes sont, depuis des années, néfastes et négatives pour les travailleurs.

Comme l'atteste le massacre orchestré par le gouvernement israélien le 14 mai 2018 en Palestine, la guerre est encore présente dans de trop nombreux pays, avec des États qui écrasent les peuples au quotidien ; pour imposer leurs lois et asseoir leur pouvoir, ils torturent, blessent et tuent. Couplé à la misère, à la famine, au manque de soins, ce piétinement des libertés fondamentales oblige des centaines de milliers de personnes à fuir leur pays et à affronter des exodes longs et douloureux. Nul doute que ces gens-là préféreraient rester vivre auprès de leur famille, dans leur pays, mais le désastre est tel qu'ils n'ont d'autre choix que de le quitter pour espérer une vie meilleure. Mais alors qu'ils pensent trouver la paix et la liberté en demandant refuge dans nos pays, l'accueil que nos gouvernements leur réservent n'est pas toujours, loin s'en faut, à la hauteur de leurs espérances. Et si certains obtiennent l'asile politique, d'autres doivent vivre l'enfer des contrôles au faciès et des centres de rétention et subir l'exploitation sans complexe de patrons voyous déterminés à tirer profit de leur misère. Parfois, ils doivent aussi faire face aux actions inhumaines de groupuscules fascistes, comme celle que les militants d'extrême droite de Génération identitaire ont organisée au col de l'Échelle, dans les Hautes-Alpes, pour empêcher les migrants de passer la frontière et ce, avec la complicité du gouvernement qui, par son inaction, leur a donné son assentiment.

Notre syndicat combat et combattra toujours l'extrême droite, pas seulement au moment des élections mais au quotidien, dans les entreprises et sur nos lieux de vie.

Au niveau économique, à l'échelle européenne, les politiques menées par les gouvernements n'ont de cesse de confirmer la mainmise des puissants. Le système capitaliste permet aux plus riches de s'enrichir toujours plus, tandis que les plus pauvres, eux, s'appauvrissent encore et encore. L'écart continue de se creuser vertigineusement, il n'a même jamais été aussi grand depuis trente ans. Le constat est sans appel, le train de vie des travailleurs au quotidien a fortement chuté. Mais les inégalités existent aussi au sein même de la classe des travailleurs, avec des différences de revenus conséquentes entre les femmes et les hommes. Ainsi, en 2017, pour des temps complets, les femmes étaient rémunérées 16,3 % de moins et, à poste et expérience équivalents, elles touchaient 12,8 % de moins que les hommes.

Les cadeaux fiscaux s'enchaînent pour les plus grandes fortunes et autres banquiers. Par exemple, le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) créé sous la présidence Hollande aura coûté plus de 16 milliards d'euros ! Et le projet de loi des finances 2018 va encore plus loin, prévoyant des mesures qui permettraient aux entreprises de voir leur réduction d'impôts entre 15 et 17 milliards d'euros. Une grosse partie de ces sommes ira grossir le portefeuille des actionnaires, en sachant que 45,8 milliards d'euros leur ont déjà été distribués en 2016, soit 57 % des bénéfices des entreprises. Une récente étude d'Oxfam et de Basic a montré que, la même année, les entreprises du CAC 40 ont redistribué 67,4 % de leurs bénéfices en dividendes aux actionnaires contre 5,3 % à leurs salariés ! Au vu de ce constat alarmant, la revendication de la CGT d'une plus juste répartition des richesses créées par les salariés prend tout son sens. Car, pendant ce temps-là, les pensions des retraités baissent avec l'augmentation de la CSG et les conditions de vie et de travail des salariés se dégradent toujours plus. Quant au chômage, malgré l'enfumage du gouvernement qui manipule les chiffres officiels pour faire croire à une diminution du nombre de demandeurs d'emplois, un examen attentif permet de voir que cette baisse cache surtout une explosion des contrats précaires.

Au nom de la lutte contre le chômage, le gouvernement Hollande-Valls a imposé la loi Travail, véritable bombe contre nos droits. Les mesures antisociales de cette loi sont nombreuses et je n'en citerai ici que quelques-unes :

- l'inversion de la hiérarchie des normes, avec des accords d'entreprise qui pourront déroger défavorablement aux conventions collectives sur de nombreux points ;
- la facilitation des licenciements économiques, avec un élargissement des conditions requises ;
- la possibilité pour les employeurs de moduler le temps de travail et les salaires pour « développer l'emploi » (mesure jusque-là réservée aux entreprises en difficulté).

À peine élu et composé, le gouvernement Macron-Philippe a enfoncé le clou avec une série d'ordonnances qui ont donné lieu à une loi Travail dite « XXL », qui est allée encore plus loin dans la sécurisation de la délinquance patronale et le dépouillement des salariés de leurs droits. Là encore, les mesures contenues dans cette loi sont nombreuses, mais nous pouvons notamment retenir :

- le plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif,

- la marginalisation des organisations syndicales dans les négociations collectives dans les petites entreprises (de moins de onze salariés),
- le démantèlement des instances représentatives du personnel en les fusionnant dans une seule entité (le fameux conseil social et économique),
- la suppression de quatre des dix critères sur la reconnaissance de la pénibilité au travail.

Parallèlement, les salaires et les acquis sociaux sont nivelés par le bas, tandis que les services publics font face à une offensive de grande ampleur qui menace autant les travailleurs qui les font fonctionner que ceux qui les utilisent au quotidien. Ces politiques d'austérité, qui s'accompagnent souvent d'un discours visant à mettre les salariés en concurrence, ne permettent non seulement pas de relancer l'économie mais fragilisent encore plus le monde du travail. Celles et ceux qui les contestent et expriment un fort désir de justice sociale subissent une répression violente, que ce soit dans la rue, les tribunaux ou au travail. Violences policières en manifestation, arrestations arbitraires, lourdes condamnations en justice, licenciements et sanctions dans les entreprises : les puissants ne sont pas en reste quand il s'agit de casser les résistances. En 2017, le gouvernement est allé jusqu'à remettre en cause le droit même de manifester, interdisant la tenue de manifestations ou les mettant « en cage policière ».

Mais cela ne nous intimidera pas ! Cette politique libérale, nous la refusons et nous continuerons à la combattre. La situation est complexe et difficile, mais notre syndicat continue de porter l'espoir nécessaire à chacun pour avancer. Malgré ses imperfections et parce qu'il faut rester modeste, notre syndicat reste incontestablement connu et reconnu, à la fois dans notre champ professionnel et dans les luttes inter-professionnelles.

Dans les entreprises de presse et de hors-presse, les élus font un travail de terrain, de proximité et portent les revendications des salariés. Ils s'opposent aux injustices encore trop nombreuses. Notre syndicat aide et soutient les salariés qui luttent contre les fermetures d'entreprises, pour leur charge de travail, leur emploi et leur statut.

Les prises de position du syndicat et l'investissement actif de nos militants permettent à notre organisation de marcher sur ses deux jambes. Décider de nos orientations dans le respect de nos règles de vie et les appliquer est le meilleur moyen de rester crédibles auprès de nos adhérents, mais aussi vis-à-vis du patronat.

Malgré les suppressions d'emplois, les fermetures d'entreprises ou les plans sociaux, notre syndicat peut s'enorgueillir du maintien de ses effectifs qui, aujourd'hui, sont estimés à plus de 2 000 adhérents. Mais si nous pouvons nous féliciter de ce maintien, il nous faudra aussi constater, dans les années à venir, s'il se confirme ou non. Rien n'est impossible et seules notre persévérance et notre détermination seront récompensées.

Dans notre profession, la baisse des ventes des journaux — et des magazines dans une moindre mesure — nous interroge. La seule volonté du patronat d'investir uniquement dans le numérique affaiblit nos métiers liés au support historique qu'est le papier dans la profession. Ces investissements semblent aller croissants même si, aujourd'hui, le modèle économique n'est toujours pas trouvé. Le papier reste une valeur sûre et est indéniablement synonyme de rentabilité financière puisque 80 % des ressources des éditeurs proviennent de ce support, les annonceurs rechignant toujours à se positionner sur le Web. Le retour de la charge de travail distribuée et lue en France mais imprimée à l'étranger reste une de nos exigences ; c'est bon pour nos industries, c'est également bon pour l'emploi et l'écologie.

Autre dossier important pour notre profession, la remise en question de la loi Bichet par le gouvernement. Avant l'été, une modification devrait être présentée. Cette loi, issue de l'après-guerre, a permis aux petits éditeurs de journaux et magazines comme aux plus grands de pouvoir, sans distinction aucune, d'être distribués partout en France. Le système coopératif des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), devenues Presstalis, est l'outil adapté à la distribution de la presse dans notre pays et permet au pluralisme de continuer à exister.

À l'image des cheminots qui sont en lutte contre l'ouverture à la concurrence du rail et s'opposent à la casse de leur statut, les salariés de la presse, et de Presstalis en particulier, représenteraient un coût prohibitif. Comme pour nos camarades cheminots, ces allégations sont bien sûr mensongères et ne reflètent pas la réalité. Mais c'est souvent l'argument favori du pouvoir et du patronat pour culpabiliser les salariés et les jeter en pâture à l'opinion publique. Nos conventions collectives et nos accords d'entreprises ont fait l'objet de longues négociations, souvent combatives, et nous n'avons aucunement à en rougir. Certaines, comme celle de la Presse quotidienne nationale, sont aujourd'hui dans le viseur du gouvernement, dans le cadre de la restructuration des branches, tandis que d'autres sont toujours en discussion, notamment celle de l'édition, en particulier son annexe IV qui régit le statut, pour l'heure très précaire, des travailleurs à domicile. D'une manière générale, les politiques mises en place par le pouvoir et le patronat incarnent une volonté de remettre profondément en cause certains des acquis obtenus jusqu'à leur suppression totale.

Qu'elles soient nationales ou à l'échelle des entreprises, qu'il s'agisse de l'Accord national interprofessionnel de 2013, de la loi Travail, des lois Macron, de celle sur l'asile et l'immigration, de la réforme de l'Assurance-chômage, de l'augmentation de la CSG, et j'en oublie sûrement, toutes ces lois ont un point commun : elles sont exclusivement tournées contre le monde du travail, les immigrés, les retraités, les jeunes ou les demandeurs d'emploi. Autrement dit, les personnes les plus démunies et les plus faibles.

Ces lois diminuent ou suppriment le cadre collectif et amputent les garanties de chacun pour favoriser les négociations individuelles, de gré à gré. Le patronat est bénéficiaire de ces lois, parce qu'elles lui permettent d'asseoir un autoritarisme toujours plus important contre les salariés. Combien de salariés n'osent pas, par exemple, se syndiquer par peur d'être sanctionnés ? Combien d'entre eux n'ont pas de syndicat dans leur entreprise ? Combien d'entre eux sont révoltés de leurs conditions de travail et du montant de leur salaire sans pouvoir agir par peur des représailles ou de perdre leur emploi ?

Dans notre profession, ces cas existent et il nous faut aller à la rencontre de ces salariés pour voir avec eux comment nous pouvons aider à les organiser. C'était le sens de notre investissement dans la campagne concernant les élections professionnelles dans les très petites entreprises (TPE). Il nous faut poursuivre ce travail, avec encore plus de constance. Les parrainages des TPE par nos entreprises les plus organisées ont été bien suivis. Nous le savons, ce travail est de longue haleine et fastidieux, mais nous devons redoubler nos efforts. La syndicalisation est et reste un sujet déterminant pour l'action syndicale. Comment nous qualifier de syndicat de classe et de masse si nous n'avons plus de syndiqués ? Ceux qui le font n'ont plus comme moyens exclusifs que de faire de la communication ou d'attaquer juridiquement.

Notre syndicat est bien debout, n'en déplaise à ceux qui, il y a quelques années, espéraient notre disparition. Loin de se replier sur lui-même ou de dériver petit à petit vers un syndicat

des imprimeries, c'est tout l'inverse que nous constatons avec l'arrivée d'adhérents de la CGT travaillant dans les sièges éditoriaux. Il s'est ainsi renforcé professionnellement et syndicalement avec l'arrivée de nos camarades correcteurs qui ont dissous leur syndicat, pourtant historique, pour rejoindre le SGLCE. Ce renforcement est d'ordre professionnel, avec leur présence en presse aux côtés de nos camarades photgraveurs et du SNJ-CGT, mais aussi syndical, avec l'apport d'une réflexion nouvelle et un périmètre d'intervention plus large, notamment avec la prise en compte des travailleurs à domicile de l'édition, ce qui, j'avoue, est nouveau pour notre syndicat. Nos discussions ont été longues mais pas tant que ça, notre point commun et partagé étant la défense des salariés de notre profession et notre efficacité syndicale à pouvoir le faire ensemble. Pas en accumulant les logos des syndicats type « comité inter », mais bien avec la volonté d'être dans la même structure syndicale, d'en partager les problèmes et de tenter d'y apporter des réponses communes pour les régler.

Alors, mes camarades, cette ligne qui a été fixée ne bougera pas. Il n'y aura pas de reconstruction du Comité intersyndical du Livre parisien. Si cet outil fut efficace à une époque, notamment au moment du conflit du *Parisien libéré*, il fut aussi néfaste lorsque — et pour faire court — au lieu de débattre et de se mettre d'accord, les rapports de forces internes ne permettaient plus d'avancer.

Nos relations avec les autres syndicats, notamment parisiens, se sont normalisées. Lorsque nous constatons un sujet commun et que les solutions le sont aussi, alors nous unissons nos forces pour peser dans la négociation face au patronat. Dans les sièges éditoriaux, le SGLCE travaille avec le SNJ-CGT ; dans les imprimeries, notre syndicat travaille avec le SIPC et le Bureau parisien des cadres. Et, une fois dans l'année, ces quatre syndicats CGT, plus les autres confédérations se réunissent pour aller ensemble aux négociations sur la politique salariale. Cette façon de faire n'a rien d'exceptionnel, je dirais même qu'elle est tout à fait naturelle. On ne peut pas appeler à l'unité ou au rassemblement et diviser ou prôner le repli sur soi.

Concernant la Filpac, dont je salue la présence du secrétaire général, nos relations sont cordiales. Difficile cependant, pour ses dirigeants, d'avoir validé, il y a quelques années, la multiplication des syndicats parisiens CGT en misant sur notre affaiblissement. Difficile pour nous d'y voir clair dans ses positionnements que son attitude souvent ambivalente rend flous. Le respect de notre syndicat passe par le respect de ses décisions. Inutile d'en dire plus, ce n'est ni le moment ni le lieu. Dans ces conditions, compte tenu de ces ambiguïtés, le manque d'enthousiasme dans l'investissement fédéral des syndicats, dont le nôtre, n'est pas étonnant, même s'il ne satisfait personne. Pourtant, nous continuons à participer aux instances dirigeantes que sont le bureau fédéral, le comité exécutif national, et assumons les différents mandats représentatifs dans le Travail, l'Édition et le Routage.

Le rapport d'activité évoque l'action de notre syndicat de ces quatre dernières années. Il a été construit par les sections syndicales et validé par la commission exécutive sous la responsabilité de Laurent Bouyrie. Il a aussi servi de support pour les assemblées générales qui se sont tenues avant notre congrès dans les sièges éditoriaux, les imprimeries et la distribution.

Juste quelques mots au sujet du contenu de ce rapport. Il ne s'agit pas de faire de l'autosatisfaction, mais nous pouvons être fiers de ce que nous avons réalisé. Bien sûr, ce rapport peut souffrir de critiques et de remarques sur ce que nous avons ou pas réalisé, mais pas de la volonté de la direction syndicale ni de l'engagement de ses militants à tout mettre en œuvre pour, dans l'unité, défendre les salariés.

Notre syndicat a également démontré, par ailleurs, sa capacité à se mobiliser sur un grand nombre de dossiers, notamment celui concernant des travailleurs sans papiers. Un dossier particulièrement sensible et dangereux pour les travailleurs concernés qui, une fois identifiés, pouvaient être reconduits dans leur pays. Avec l'Union régionale d'Île-de-France, nous avons, dans le cadre confédéral, participé à la campagne de régularisation des 160 travailleurs sans papiers, dont 36 ont occupé France Routage où ils étaient employés en intérim, pour certains depuis de longues années. Plusieurs semaines pendant lesquelles les camarades de notre syndicat ont répondu présent quasiment tous les jours et ont apporté la solidarité humaine, matérielle et financière. Plusieurs semaines d'incertitude sur l'issue de ce conflit. Élaborer les dossiers un par un, souvent avec le constat d'une pièce manquante par-ci, par-là avec des informations diverses et variées émanant des préfectures. Des sociétés d'intérim mises au pied du mur et obligées de concéder les concordances d'identité et les Cerfa, parfois sous la contrainte d'occupation, comme nous l'avons fait lorsque les 36 travailleurs ont investi, avec des camarades de notre syndicat, une agence d'intérim située à deux pas d'ici. Quelle satisfaction, alors, lorsque nous avons appris que nos camarades, qui vivaient dans la clandestinité, la peur au ventre quotidiennement, ont été régularisés ! Quelle satisfaction de voir leur délivrance, quelle satisfaction pour leurs familles qui, dans leur pays, suivaient la lutte courageuse qu'ils ont menée. Alors, mes camarades, c'est dans ces moments-là qu'appartenir à notre organisation syndicale, la CGT, est une fierté.

Combativité dans d'autres dossiers qui sont en cours. Sans entrer dans le détail et pour ne pas alourdir cette intervention, on peut citer nos initiatives pour la défense de nos emplois et de la charge de travail à *L'Équipe*, à E-Lomag, dans la distribution et plus particulièrement dans les SAD où un accord vient d'être signé.

Notre syndicat est aussi engagé contre la précarité, notamment mobilisé pour sécuriser le statut des travailleurs à domicile (TAD) de l'édition et combattre le développement de l'auto-entrepreneuriat dans la branche, qui décharge les employeurs de leurs responsabilités.

Mentionnons également l'occupation actuelle de l'imprimerie Sego par les salariés qui dénoncent la liquidation de l'entreprise suite à un incendie criminel, à l'attitude abusive de l'assureur et à un patron mauvais payeur. Les salariés exigent la prise en compte du préjudice qu'ils subissent et notre syndicat les soutient dans leur démarche.

Notons également la solidarité que nous avons apportée à nos camarades de la CGT d'Air France injustement licenciés et qui viennent d'écopier en appel de trois à quatre mois de prison avec sursis pour quatre d'entre eux. Une solidarité qui est aussi internationale avec le soutien que nous continuons d'apporter à Mumia Abu-Jamal, adhérent d'honneur de notre syndicat, injustement incarcéré aux États-Unis depuis plus de trente-sept ans !

Combativité et solidarité, donc, mais aussi fraternité parce que, dans notre syndicat comme dans la vie, si nous pouvons avoir des différences d'appréciations, la fraternité est et reste notre lien indispensable pour s'opposer ensemble au patronat.

Vous le savez tous, notre syndicat fête cette année ses 90 ans. Près d'un siècle au service des intérêts des travailleurs de la profession et, au-delà, de la classe ouvrière dans son ensemble, la dimension interprofessionnelle de notre syndicalisme ayant toujours été vivante. Je ne vais pas vous faire ici un long historique... ce n'est pas le moment et d'autres sont plus à même de le faire, comme nos camarades de l'IHS du Livre parisien. Mais il me semble important de souligner un aspect fort de cette histoire : la recherche de l'unité et le dépassement des corporatismes qui sont dans notre ADN, en quelque sorte.

Créé le 1<sup>er</sup> janvier 1928 sous le nom de Syndicat général du Livre-papier unitaire (SGLPU), notre syndicat répondait dès sa naissance à une volonté de regrouper en une seule et même organisation tous les syndicats de la profession alors affiliés à la CGTU (la division syndicale était passée par-là, créant deux confédérations concurrentes, la CGT et la CGTU). Face à la menace fasciste qui grandissait alors partout en Europe, le SGLP créa, en 1934, avec les autres syndicats du Livre de la CGT, des comités de défense antifascistes dans les entreprises, qui seront un premier pas vers la réunification syndicale qui aura lieu en 1937. Avec la création d'une fédération spécifique pour le papier, le SGLP devint le SGL et s'installa, en 1937, au 94 boulevard Blanqui, à la Maison du Livre où nous sommes tous réunis aujourd'hui. Au sortir de la guerre, il résista aux scissions engendrées un peu partout par la création, en 1947, de Force ouvrière, maintenant l'unité syndicale de la profession, quand bien même les débats existaient et les avis divergeaient.

Cette recherche constante d'une organisation syndicale solide et unitaire couvrant l'ensemble de nos périmètres professionnels est aussi ce qui, en 1997, motiva le SGL à se renommer SGLCE : Syndicat général du Livre et de la Communication écrite. Une façon de traduire une volonté de s'ouvrir à l'ensemble des salariés présents dans nos secteurs d'intervention, au-delà des divisions de métiers et de catégories. C'est cette même logique qui, en 2001, conduisit notre syndicat à accueillir en son sein les employés de la presse et du Livre, jusque-là organisés dans un syndicat national, le Syndicat national des employés de la presse et du livre CGT. Idem, plus récemment, en 2017, avec l'intégration dans notre syndicat des correcteurs de presse et d'édition, guidée par la même volonté de renforcer l'implantation syndicale CGT dans nos branches et dans nos entreprises, comme je l'évoquais tout à l'heure.

Aujourd'hui, en 2018, nos perspectives restent inchangées car si le capitalisme s'est transformé, l'exploitation de l'homme par l'homme reste au cœur de son système. Il nous faudra relever plusieurs défis, parmi lesquels figurent en bonne place les nécessités de consolider nos bases actuelles dans les entreprises et de réussir notre déploiement dans les secteurs où la syndicalisation est encore fragile et où nous pouvons aussi rencontrer de nouvelles formes de travail. Avec toujours la même idée, la même ambition : briser les isolements et les replis pour construire une dynamique syndicale collective, démocratique et ambitieuse, seule à même de donner corps à nos orientations et de porter nos espoirs de progrès social.

Vive le SGLCE !

Vive la CGT !